

 <https://www.lecourriercauchois.fr/actualite-360797-fecamp-cpe-la-mobilisation-n-aura-pas-...>

 3 min read

## Fécamp. CPE : la mobilisation n'aura pas suffi au lycée

Le Conseil social académique a rendu sa décision définitive, vendredi 5 avril au soir. Un poste de CPE (conseiller principal d'éducation) sera bel et bien supprimé au lycée Descartes. Le nombre de CPE va passer de cinq à quatre sur la cité scolaire Descartes-Maupassant. Le rectorat précise, malgré tout, qu'il accordera la priorité à l'établissement pour la venue d'un CPE remplaçant à la rentrée 2024... Ce qui est loin de satisfaire toutes les personnes mobilisées contre cette suppression de poste depuis plusieurs semaines.

### De nouvelles actions prévues

Corps enseignant et élèves restent déterminés malgré le couperet tombé vendredi dernier. Une assemblée générale organisée mardi 9 avril (avec des enseignants, des élèves et un représentant de parents d'élèves) laisse entendre que de nouvelles actions de contestation auront lieu prochainement. Dès ce samedi 13 avril, des tracts seront distribués sur le marché de Fécamp. Une nouvelle occupation du lycée pourrait avoir lieu la semaine prochaine et les élèves réfléchissent à d'autres idées.

Vendredi 5 avril en début de journée, l'établissement avait déjà été bloqué par des élèves, parents et enseignants. Environ 200 personnes regroupées après un appel lancé la veille par le conseil de vie lycéenne (CVL) via la distribution de tracts. La veille, jeudi, la députée Marie-Agnès Poussier-Winsback s'était rendue au lycée, indiquant qu'elle avait pris contact avec la rectrice et faisait remonter la situation au ministère de l'Education nationale.

### Le soutien de la députée

Si elle se dit favorable à des économies de personnel lorsque cela est nécessaire, concernant la suppression de poste au lycée Descartes, elle considère que le rectorat n'a pas réfléchi à la situation spécifique de la cité scolaire. Marie-Agnès Poussier-Winsback regrette que, sur la forme, elle n'ait pas été prévenue en amont par le rectorat de la décision de suppression de poste. Sur le fonds, elle s'interroge concernant le manque de réflexion du rectorat sur le travail des CPE au sein de la cité scolaire Descartes-Maupassant. Le rectorat semble avoir comparé la situation du Lycée de Fécamp avec celle de collèges havrais. "*C'est absurde*", commente la députée de la 9<sup>e</sup> circonscription.

Les personnels de la vie scolaire soulignent que l'encadrement et l'accompagnement d'un public à besoins spécifiques demandent beaucoup de temps, parfois en dehors des heures de travail. "*Il y a de plus en plus d'administratif pour les professeurs principaux du lycée Descartes, qui remplissent par exemple les feuilles de stage du fait de la suppression de moyens au bureau de stage*", expliquait un enseignant devant le lycée, vendredi dernier.

Generated with Reader Mode